



# PARTICIPER AU MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE EN ILLE ET VILAINES

- DÉCOUVRIR** des films documentaires rares ou habituellement peu diffusés
- PARTAGER** des moments de convivialité autour de projections-rencontres
- RÉFLÉCHIR** sur le cinéma et développer son point de vue sur le monde
- RENCONTRER** les auteurs et débattre des films

Le **Mois du Doc**, événement national est une invitation faite à toutes les structures culturelles, éducatives et sociales désireuses de promouvoir le documentaire de création en organisant des projections en novembre auprès d'un large public. **Bibliothèques, salles de cinéma, cinés-club, cafés associatifs, MJC, écoles, établissements culturels, structures sociales ou associations sont invitées à participer à un projet commun en organisant une ou plusieurs séances publiques** ou scolaires, accompagnées de rencontres, expositions, ateliers ou colloques. Comptoir du Doc accompagne ce projet, du choix des films à l'accompagnement de la/des séances que vous souhaitez organiser.

***Réunion d'information sur le mois du doc en visio :  
jeudi 30 avril 2026 à 11h.***

# COMPTOIR DU DOC, COORDINATEUR DÉPARTEMENTAL

## s'engage à fournir une proposition clé en main

- **Une sélection de 12 films documentaires** : films choisis par un groupe de programmation animé par Agnès Frémont, chargée de programmation. Pour ces films, l'association s'occupe de la négociation des droits de diffusion, la gestion des copies, et organise la venue et la tournée des cinéastes en novembre.
- **Découverte des films sur trois journées de visionnage et d'échanges afin de faire sa propre sélection.**  
-*Dates: les jeudis 21 et 28 mai et 4 juin dans des lieux partenaires, détails dans le calendrier.* Des liens numériques seront envoyés à la suite de ces journées pour visionner les films jusqu'au 1er septembre.
- **Participation à une journée de formation gratuite** à destination des organisateur.trices (professionnel.les, bénévoles...) visant à enrichir vos connaissances sur les différents aspects de la programmation et de l'animation  
*En octobre 2026 (date à venir)*
- **Organisation de la tournée des invité.es** pour s'assurer de leur présence sur chaque séance, accompagnées d'un.e membre de l'association
- **Possibilité d'organiser des séances et ateliers scolaires** en lien avec les établissements de votre territoire (collèges et lycées). Comptoir du doc propose un module d'initiation au cinéma documentaire de 2h et un atelier de programmation autour du choix du film et l'animation de la séance par les élèves.  
*Voir fiche spécifique. Contactez-nous.*
- **Un kit de communication commun** et à disposition permettant de valoriser les séances et les animations sur le territoire: visuels et dossier de presse des films en sélection, une bande-annonce du mois du doc, un catalogue départemental, des affiches, un tuto pour des affiches personnalisables.
- **Une prestation technique** peut vous être proposée et facturée si vous n'êtes pas équipé dans votre salle comprenant l'installation du matériel et la présence d'un.e projectionniste.

# LE PROGRAMMATEUR LOCAL

(Médiathèque, cinéma, ciné-club, établissement scolaire, association, café associatif, structure socio-culturelle...)

## s'engage à faire vivre le projet localement

- **Garantir une qualité de projection optimale** : aspect technique (image et son), accueil du public et des intervenants dans de bonnes conditions, présentation du film avant la projection, animation de la rencontre qui suit.
- **Assurer la communication locale de ses projections** (si la structure édite d'autres supports de communication sur l'événement) et à mentionner l'intitulé de la manifestation LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE et Comptoir du doc avec les logos requis.
- Prévoir à votre charge un **repas pour l'invité.e et l'accompagnant.e** (et technicien.ne si prestation technique) pendant la projection.

### INFORMATIONS SUR LES TARIFS:

Chaque structure applique ensuite sa propre politique tarifaire pour sa billetterie, en veillant à ce que les séances soient accessibles à tous les publics. De nombreuses séances, notamment celles organisées dans les bibliothèques, sont gratuites et certaines sont proposées à prix libre. Les salles de cinéma peuvent proposer des tarifs réduits pour certains publics.

## CALENDRIER 2026

### Réunion d'information sur le mois du doc en visio: jeudi 30 avril à 11h

- Découverte de la programmation proposée par Comptoir du doc : **à partir du 20 mai**
- **3 Journées de prévisionnement** (de 9h à 17h00) :
  - jeudi 21 mai : FRAC Bretagne à Rennes
  - jeudi 28 mai : ?
  - jeudi 4 juin: Médiathèque le volume à Vern-sur-Seiche
    - Envoi du formulaire d'inscription : 5 juin
    - Clôture des inscriptions : 1er septembre
    - Réception du kit de communication: début octobre
    - Journée de formation mois du doc : mois d'octobre (date à venir)
    - Inscriptions des séances à effectuer sur le site [www.moisdudoc.com](http://www.moisdudoc.com) : 1 octobre

# BUDGET POUR L'ORGANISATION D'UNE SÉANCE

- **Séance publique** : 350 euros TTC (comprend 100 euros droits du film : tarif unique pour tous les films) + participation aux frais des invité.es (transport, hébergement et rémunération) + frais de coordination
- **Prestation technique sur demande** : 250 euros TTC (220€ + 30€ forfait déplacement/fg). Mise à disposition de matériel de projection possible (lecteurs pros, écran, son...) sous réserve de disponibilité.
- **Séance scolaire** : 150 euros TTC.
- **Module initiation au documentaire** de 2h : 250 euros TTC (220 €+ 30€ forfait déplacement/fg)

## Pour les cinémas

- **Tarif** : 250 euros TTC (tarif exempté des droits de diffusion mais participation aux frais des invité.es (transport, hébergement et rémunération) + frais de coordination)

*VISA : Certains des films proposés ont déjà un VISA. Pour les autres, une billetterie commerciale est possible en demandant un visa temporaire auprès du CNC*

